

qu'on ne saurait tenir que par une assistance mineure. Les Canadiens ne le permettraient pas. Si les pays défavorisés n'ont pas la possibilité de sortir de la situation moyenâgeuse dans laquelle bon nombre d'entre eux se trouvent actuellement au point de vue économique pour enfin vivre à l'heure du XXe siècle, celle des réalisations et de la productivité, le fossé entre riches et pauvres ne sera jamais comblé. Nous devons donc aider ces nations à sauter l'étape de la révolution industrielle. Et la technologie nucléaire représente l'un des moyens les plus sûrs à cet égard. Ainsi, dans le cas où l'énergie électrique de source nucléaire se révèle particulièrement rentable, où les avantages du recours à la technologie nucléaire peuvent être démontrés, nous devrions être disposés à partager nos connaissances et notre chance. C'est pourquoi le Canada a décidé, il y a vingt ans, d'aider la démocratie la plus peuplée du monde à surmonter le terrible problème de sa pauvreté. Nous pouvons être fiers, nous autres Canadiens, de notre coopération avec l'Inde. La décision qu'avait prise le premier ministre Saint-Laurent pour mettre en oeuvre un programme d'assistance nucléaire à l'Inde s'impose comme un geste généreux et d'une grande portée. Il va sans dire que cette communication de techniques nucléaires n'ira jamais sans garanties. Ce qui m'amène à l'autre point dont je veux vous entretenir.

La deuxième des trois obligations qui sous-tendent notre politique nucléaire tient au danger que peut constituer la mauvaise utilisation, volontaire ou non, du matériel nucléaire. C'est pourquoi le Gouvernement canadien est tenu, à l'endroit des Canadiens et de tous les citoyens du monde, de s'assurer que les dispositifs, le matériel et la technique nucléaires d'origine canadienne ne serviront ni à fabriquer des engins explosifs ni à d'autres fins illégales; ce qu'il fait en exigeant des garanties.

La connaissance poussée des réactions nucléaires et la confiance dans les avantages que présente leur utilisation pacifique ne doivent jamais nous faire perdre de vue la puissance destructrice d'un engin nucléaire ni l'instabilité politique que peut parfois provoquer à elle seule l'existence d'une telle arme. Voilà pourquoi il faut accorder autant d'importance à la deuxième obligation qu'à la première. Car, n'oublions pas que malgré la sincérité de notre engagement à favoriser l'égalité partout dans le monde, malgré les progrès que nous aurons accomplis en ce sens, nos réalisations seront vaines si les nations du monde sont impuissantes à éviter l'inhumanité de l'utilisation, ou simplement la menace, des armes nucléaires.

Il existe une énigme indéchiffrable assurément pour tout observateur sain d'esprit: la menace nucléaire qui pèse sur l'humanité